

# INVITATION



---

## 35 ANS D'AIDE AUX VICTIMES

16 NOVEMBRE 2016  
HÔTEL DE VILLE  
DE LYON

---

DÈS 1981, LORS DE SON ARRIVÉE À LA CHANCELLERIE, ROBERT BADINTER, GARDE DES Sceaux ET MINISTRE DE LA JUSTICE, S'EST PRÉOCCUPÉ DES DROITS DES VICTIMES ET DE LEUR EFFECTIVITÉ. IL S'EST ENGAGÉ FORTEMENT DANS UNE POLITIQUE D'AIDE AUX VICTIMES À LAQUELLE LE MAS A PRIS PART CONSTITUANT AINSI L'UN DES PREMIERS SERVICES D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES EN FRANCE.

Aujourd'hui, le service Info-Droits-Victimes intervient dans de nombreuses communes et institutions sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de Lyon et du Tribunal de Grande Instance de Villefranche-sur-Saône.

Il accueille toute personne victime d'infraction pénale pour l'informer sur ses droits et mettre en œuvre un accompagnement juridique, social et psychologique.

Depuis sa création, en lien avec le réseau national d'aide aux victimes INAVEM, le service a régulièrement adapté ses outils et ses pratiques pour répondre aux besoins des personnes victimes et de leurs familles, ainsi qu'aux attentes des collectivités et de la justice dans le cadre de la coopération avec les acteurs du territoire.

A l'occasion des 35 ans du service Info-Droits-Victimes, l'association Le MAS vous invite à marquer l'importance de l'aide aux victimes et à ouvrir une réflexion sur l'évolution de leurs droits, des politiques publiques nationales et européennes, ainsi que leurs déclinaisons sur le territoire du Rhône.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE  
LYON



# PROGRAMME

Sous la présidence d'honneur de Monsieur **Gérard COLLOMB** Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon

## 13h45 > 14h00

ACCUEIL - CAFÉ

## 14h00 > 14h10

MOT D'ACCUEIL

- Madame **Michèle LASCOTAS** - Présidente de l'association Le MAS.

## 14h10 > 14h50

DISCOURS OFFICIELS

- Monsieur **Jean-Yves SÉCHERESSE** - Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la tranquillité publique
- Madame **Juliette MEADEL** - Secrétaire d'état auprès du premier ministre chargée de l'Aide aux victimes.

## 14H50 > 15h00

- Propos introductifs de Monsieur **Robert BADINTER** - Ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice (message vidéo).

## 15h00 > 16h00

INTERVENTIONS MAGISTRALES

- **Victimes : la construction de droits.**  
Madame **Caroline LACROIX** - Maître de conférences à l'université de Haute-Alsace, membre du centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes (CERDACC).
- **Les perspectives européennes dans le développement de l'aide aux victimes.**  
Madame **Isabelle SADOWSKI** - Juriste, chargée de dossiers référente juridique (INAVEM).

## 16h00 > 16H15

PAUSE

## 16H15 > 17h15

DÉCLINAISON DE LA POLITIQUE NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES SUR LE TERRITOIRE

- **16h15 > 16h25 : mise en œuvre des orientations de la Chancellerie au niveau de la Cour d'Appel de Lyon en matière d'aide aux victimes d'infractions pénales.**
  - Madame **Catherine DUBOST** - Substitute générale, magistrat délégué à la Politique associative.
- **16h25 > 16h50 : les conceptions et attentes des Parquets de Lyon et Villefranche-sur-Saône en matière d'aide aux victimes d'infractions pénales**
  - Monsieur **Marc CIMAMONTI** - Procureur de la République (Tribunal de Grande Instance de Lyon).
  - Monsieur **Grégoire DULIN** - Procureur de la République (Tribunal de Grande Instance de Villefranche-sur-Saône).
- **16h50 > 17h15 : présentation de l'action d'aide aux victimes et focus sur la coopération partenariale pour une meilleure prise en charge des victimes**
  - Madame **Pascale FOURNAND** - Responsable de service (Info-Droits-Victimes, Le MAS)
  - Madame **Nathalie BASSET** - Coordinatrice (Info-Droits-Victimes, Le MAS)
  - Madame **Sonia BLACHON** - Coordinatrice (Info-Droits-Victimes, Le MAS)

## 17h15 > 17h45

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES À L'ENTRECROISEMENT DE LA TEMPORALITÉ PSYCHIQUE ET DE LA TEMPORALITÉ SOCIO-JUDICIAIRE

- Monsieur **Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT** - Psychologue clinicien, maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique, directeur de recherches émérite université Lyon 2.

## 17h45 > 18h00

DISCOURS DE CLÔTURE

- Monsieur **Thierry POLLE** - Président du tribunal de grande instance de Lyon.
- Madame **Michèle LASCOTAS** - Présidente de l'association Le MAS.

## 18h00 > 18h45

COCKTAIL

UNE CONFIRMATION DE PRÉSENCE EST OBLIGATOIRE PAR MÊL À :

[SIERGE@MAS-ASSO.FR](mailto:SIERGE@MAS-ASSO.FR) D'ICI LE 7 NOVEMBRE 2016.

CETTE INVITATION EST STRICTEMENT PERSONNELLE.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, MERCI DE VOUS MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EXIGÉE À L'ENTRÉE AINSI QU'É DE VOTRE CONFIRMATION D'INSCRIPTION.